

les républiques de l'Amérique méridionale à entrer en guerre. Il n'y suffit point, et le Canada a d'autant plus l'honneur d'être entré en guerre non point pour son propre intérêt, mais par sentiment seulement. Les Canadiens d'origine anglaise s'y jetèrent à cause de nos relations avec l'empire, et voilà où je m'écarte de mon honorable ami.

Je n'entends point repasser un par un les différents articles du menu qui nous a été soumis. Il s'y trouve des choses que j'approuve de tout cœur. Je suis heureux de la conversion de mon honorable ami, le représentant du Golfe (l'honorable M. L'Espérance), qui salue avec enthousiasme l'aube de la construction maritime en ce pays. Il abandonne par là la position qu'il avait prise à la Chambre des communes, lorsque, revenant tout frais de la campagne de 1911, il présentait un avis de motion, ou un bill (je ne me rappelle plus au juste) à cette fin d'obtenir le rappel de la loi navale Laurier.

L'honorable M. L'ESPERANCE: Mon honorable ami me permettrait-il une remarque? Il s'agissait d'une marine marchande, non d'une marine de guerre.

L'honorable M. DANDURAND: Alors, mon honorable ami me permettrait-il de lui poser une question? Croit-il toujours que l'on devrait rayer des statuts la loi navale?

L'honorable M. L'ESPERANCE: En avril 1914, j'ai présenté un bill pour en obtenir le rappel.

L'honorable M. DANDURAND: Non pas en 1914.

L'honorable M. L'ESPERANCE: C'était avant la guerre.

L'honorable M. DANDURAND: Oui, c'était en 1912.

L'honorable M. L'ESPERANCE: Avant la guerre.

L'honorable M. DANDURAND: Oui, 1912 ou 1911... à la première ou à la seconde session.

L'honorable M. L'ESPERANCE: C'était en 1914.

L'honorable M. DANDURAND: Mais on laissa tranquillement dormir le projet jusqu'à ce que mon honorable ami eût décidé de résigner son siège pour occuper une position à la commission du port de Québec. Quelle que puisse être l'opinion actuelle de mon honorable ami, qu'il me permette de lui dire que, si la loi navale avait été mise en vigueur et que, si les navires pour lesquels on est en train de recevoir des soumissions avaient été acceptés en 1911, lorsque le nouveau gouver-

L'hon. M. DANDURAND.

nement arriva au pouvoir, nous aurions été beaucoup plus vite en état de construire les navires pour l'Atlantique et le Pacifique. On prétendit, dans le temps, qu'il nous était impossible de construire des navires. Depuis, les faits ont démontré le contraire, combien cependant ne serions-nous pas plus avancés aujourd'hui si nous nous étions mis en train de le faire en 1911 au lieu d'attendre jusqu'à il y a quelques mois passés?

J'observe que le discours du Trône ne mentionne aucunement la situation des chemins de fer. Il s'agit là pourtant d'un sujet extrêmement important, et qui, j'en suis sûr, préoccupe les législateurs des deux Chambres. À cet égard, le ministère aura quelques déclarations à faire et quelque projet de loi à présenter, si toutefois les ministres peuvent s'entendre. Je n'en suis pas moins surpris de voir que le sujet n'ait pas été mentionné.

J'ai déjà parlé du passé; je n'y veux point revenir, préférant me borner à aider le ministère à bien accomplir le travail annoncé dans le discours du Trône. Il n'est pas deux avis à cet égard dans cette Chambre.

Nous avons vu, à la fin de la dernière session, que nous différions d'avis sur la question de la conscription. Mon honorable ami a exprimé sa surprise et son regret de ce que sir Wilfried Laurier n'eût point accepté l'offre récente de sir Robert Borden. Eh bien! j'ai eu l'occasion de dire, et je répète ici, que lors du retour d'Europe de sir Robert Borden, avant qu'il eût annoncé sa nouvelle politique, il aurait dû aller trouver le chef de l'opposition, si tard qu'il fût, pour discuter avec lui la possibilité ou l'opportunité de former un gouvernement "national", les conditions dans lesquelles ce gouvernement devrait être formé et le programme qu'il devrait fixer.

Cette opinion, je l'ai entendu formuler par une centaine de citoyens des plus importants de Montréal et appartenant aux deux partis politiques; mes honorables collègues de la droite ne seront pas surpris que je veuille lui donner écho en cette Chambre. Sir Wilfrid Laurier n'acquiesça point à la proposition du premier ministre, ne croyant pas la conscription nécessaire. Je suis tout à fait certain, quoique je ne l'aie point consulté à cet égard, qu'il n'a pas changé d'idée; j'en suis encore plus certain après ce qui s'est produit, depuis le mois de décembre dernier, ou depuis l'adoption de la loi. Nous avons pu voir hier matin une déclaration du "Daily Telegraph" de Londres, demandant aux États-Unis de cesser d'envoyer des hommes en Europe, d'y envoyer plutôt des vivres.